SOLIDARITÉ agricole

UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR Estrie
L'Union des producteurs agricoles



Février
2019
Vol. 32, nº 1

Développement durable - l'agriculture fait partie de la solution



François Bourassa, président

L'année commence à peine que déjà plusieurs sujets d'actualité nous interpellent directement. Rumeurs sur le nouveau Guide alimentaire canadien, autorisation d'utilisation du glyphosate pour les 15 prochaines années par Santé Canada, diffusion d'émissions-chocs sur l'avenir de la planète; tous des dossiers qui soulèvent les passions.

D'abord, le probable recul des produits laitiers dans le nouveau Guide alimentaire n'est pas une bonne nouvelle, mais n'est pas catastrophique non plus. Personne ne consulte le Guide en se levant pour préparer son déjeuner. Puis, les exemples d'institutions scolaires ou de santé qui commencent à favoriser l'achat local et biologique pour leurs approvisionnements s'accumulent. Que penser du lait d'amandes qui s'insère mal dans une liste de produits locaux? Pire; manger une tasse ½ de pois chiches pour fournir le même apport nutritif qu'un yogourt grec, c'est pénible.

La tendance vers une saine alimentation s'accélère depuis quelques années. Et c'est tant mieux. Les habitudes de consommation de protéines ne devraient toutefois pas changer abruptement pour la majorité des consommateurs. Souhaitons que la science et le bon sens aient le dernier mot.

Santé Canada a finalement autorisé l'utilisation du glyphosate pour les 15 prochaines années. Les pressions pour réduire son usage demeureront néanmoins très fortes. Idéalement, la réduction de l'utilisation des pesticides devrait se faire en accompagnant les producteurs. La recherche scientifique et l'arrivée de nouvelles techniques de contrôle devront proposer des solutions de rechange efficaces et rentables pour les producteurs. L'opinion publique demeurera toujours très critique envers l'utilisation de pesticides et non sans raison. Les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) démontrent bien l'urgence de changer notre façon de produire et de consommer.

Toutefois, l'agriculture, souvent pointée du doigt, fait de plus en plus partie de la solution. Les appuis à une approche d'accompagnement des producteurs plutôt que de coercition sont répétés et entendus. Nous devons demeurer nombreux afin de bien préserver notre territoire des avancées du ciment et de l'asphalte et fournir à la population la plus grande proportion possible de nourriture de qualité produite localement.

Devant tous ces défis, l'UPA-Estrie a décidé d'embaucher une ressource supplémentaire qui s'occupera spécifiquement des dossiers environnementaux. Le nom de la personne embauchée devrait être connu sous peu. La pression sur les producteurs et les productrices n'ira pas en diminuant et la meilleure attitude à prendre en est une de collaboration. Nous devons valoriser nos bonnes pratiques et minimiser les impacts non productifs des réglementations.

La sensibilisation des producteurs à respecter l'environnement et le transfert de connaissances sont les conditions à privilégier pour renforcer le lien de confiance et encourager les consommateurs à choisir nos produits dans leur assiette.

François Bourassa

SOLIDARITÉ AGRICOLE
Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300 boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)
Sans frais 1 855 741-8905
www.estrie.upa.qc.ca
Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 2 950 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES
Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS
Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 15 mars 2019
Date de parution : 2 avril 2019

DANS CE NUMÉRO :

Rencontre du ministre de l'agriculture . 3
Convocation à l'AGA des bovins 5
Sondage sur vos fosses à lisier 7
Bonne retraite Sylvain Dulac! 9
Chronique fiscalité – RÉER Agropur 12
Mon itinéraire chez les Créateurs 13

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	**Guillaume Bouchard (ferme Lovering)**		Wapitis	Memphrémagog
2.	**Élevages Avibio inc.**	**Vickie Gravel**	Acéricole, bovine, poulettes, volailles, lait de chèvre, maraîchère	Val-St-François/ Sherbrooke
3.	**Érablière du Lac Wallace inc.**	**Philip Lanciaux**	Acéricole	Coaticook
4.	**Érablière Jay inc.**	**Yanic Lambert**	Acéricole	Granit
5.	**Sylvain Hallée et Hugo Hallée**		Acéricole	Granit
6.	**Les Jardiniers de Notre-Dame**	**Stéphane Marois et Sonia Verpaelst**	Maraîchère	Val-St-François/ Sherbrooke
7.	**Gabriel Pinsince**		Foin	Memphrémagog
8.	**Andrius Valevicius (Aronia Appalaches)**			Granit

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.



Rencontre des ministres Lawrence MacAuley et Jean-Claude Poissant

Valéry Martin, conseillère aux communications

Profitant du passage du conseil des ministres du gouvernement du Canada à Sherbrooke, des représentants de l'UPA-Estrie et des producteurs de lait de l'Estrie ont rencontré le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lawrence MacAuley et son secrétaire parlementaire et député de La Prairie, Jean-Claude Poissant, le 16 janvier dernier à Lennoxville.

François Bourassa, Marcel Blais et Douglas Morrison ont insisté sur la concurrence déloyale que subissent les agriculteurs d'ici lorsque des produits importés ne respectent pas les mêmes normes que nos produits. Les consommateurs ignorent la plupart du temps que le secteur agroalimentaire canadien importe, souvent à bas prix, des aliments produits dans de mauvaises conditions pour les travailleurs, ne respectant pas l'environnement ou ayant été traités par des produits chimiques interdits ici. Inversement, les produits canadiens dédiés à l'exportation doivent se plier aux exigences des pays de destination pour être acceptés. Prenons par exemple les exigences de la norme californienne sur le plomb en production acéricole ou l'interdiction européenne d'utilisation des hormones de croissance en production bovine.

La politique agroalimentaire qui se fait attendre a aussi fait l'objet de discussions. Nous avons notamment demandé à ce qu'une politique nationale d'achat local puisse y être incluse.

Les compensations liées à l'AEUMC et les particularités de la 2^{e} phase du Programme d'investissement du fédéral ont par ailleurs fait l'objet de vives discussions. Les effets pervers des décisions néfastes du gouvernement Trudeau ont été illustrés par des exemples concrets. Souhaitons que cet effort supplémentaire soit utile et qu'il contribue à l'amélioration des conditions de pratique des producteurs d'ici.



Du côté gauche de la table, les ministres Jean-Claude Poissant et Lawrence MacAuley sont entourés de Scott Patterson, directeur pour le Québec chez Agriculture et Agroalimentaire Canada, Olivier Anderson et Jean-Sébastien Comeau, conseillers politiques du cabinet MacAuley. À droite, Jacqueline Belleau du bureau de la ministre Marie-Claude Bibeau (Compton-Stanstead), Douglas Morrison, 2^{e} v.-p. et Marcel Blais, 1er v.-p. des Producteurs de lait de l'Estrie et enfin, François Bourassa, président de l'UPA-Estrie.

Offre de formations Hiver-Printemps 2019 avec le Collectif en formation agricole de l'Estrie

Stéphanie Forcier, répondante en formation agricole, conseillère à la vie syndicale

ACÉRICULTURE ET FORÊT				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Abattage d'arbres contrôlé (avec ou sans certification de la CNESST)	16 h	Coaticook	12-19 janvier	425 $
Entretien et utilisation de la débroussailleuse	14 h		27-28 avril	
Friandises et dérivés à l'érable	16 h	Coaticook	4-5 mai	85 $/220 $
Perfectionnement en transformation des produits de l'érable	8 h	Coaticook Sherbrooke	5 février 15 mai	57 $/160 $
Univers des défauts de saveurs du sirop d'érable en grands contenants	6 h	Sherbrooke	7 février	50 $/200 $
Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture	6 h	Sherbrooke	12 février	50 $/200 $
AGROENVIRONNEMENT				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Utilisation des pesticides en milieu agricole	16 h	Coaticook	14-21 mars 25 avril- 2 mai	495 $
Spécialisation des pesticides	6 h	Coaticook	28 mars 9 mai	
COMMERCIALISATION ET MISE EN MARCHÉ				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Vendre aux restaurateurs nouveau	6 h	Sherbrooke	12 février	50 $
INFORMATIQUE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Médias sociaux avancés nouveau	Détails à venir			
GESTION				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Coût de revient en agriculture nouveau	6 h	Sherbrooke	21 mars	50 $/185 $
Comptabilité et aspects fiscaux en agriculture nouveau	6 h	Sherbrooke	Fin février	
PRODUCTION ANIMALE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Introduction au bœuf à l'herbe	Détails à venir			
Quand le rumen va tout va nouveau	5 h	Coaticook Sherbrooke Sherbrooke	19 février 26 février 26 mars	
PRODUCTION VÉGÉTALE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Méthode de planification des cultures en 10 étapes maraîchage diversifié nouveau	6 h	Sherbrooke	6 février	50 $/200 $
Culture de ginseng en milieu forestier	7 h	Coaticook	16 février	53 $/200 $
Culture du houblon	Détails à venir			
Culture du chanvre	Détails à venir			
Production d'ail	6 h	Sherbrooke	27 février	50 $
Initiation à la culture d'arbres à noix	8 h	Sherbrooke	19 mars	53 $/205 $
Introduction à la culture de camerises	8 h	Visioconférence	À déterminer	53 $/230 $
Culture du bleuet et démarrage d'une bleuetière nouveau	7 h	Sherbrooke	23 février	53 $/260 $
Transformation des produits de la ruche	28 h	Lac-Mégantic	16-17-23-24 mars	93 $/265 $
Initiation à l'apiculture	44 h	Sherbrooke	À partir du 23 février	150 $/300 $
TRANSFERT DE FERME ET ÉTABLISSEMENT				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût
Lancement d'une entreprise	330 h	Magog	26 mars au 13 juin 2019	180 $
Lancement d'une entreprise agricole nouveau	330 h	Coaticook		150 $

Inscrivez-vous en ligne sur uplus.upa.qc.ca ou par téléphone auprès de Julie Moreau au 819 346-8905, poste 138.

Les membres du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie ont droit à un rabais de 50 % (jusqu'à concurrence de 100 $) sur les formations.

COLLECTIF EN FORMATION AGRICOLE Estrie

Avec le soutien financier de Québec

Les Producteurs de bovins de l'Estrie

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des Producteurs de bovins de l'Estrie et l'assemblée annuelle des producteurs en groupe de la région de l'Estrie auront lieu :

DATE : LE LUNDI **11 FÉVRIER 2019**

HEURE : **9 h 30**

ENDROIT : **Salle de réception**
Le complexe funéraire Steve L. Elkas
4230, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke

8 h 30 Inscriptions

ORDRE DU JOUR

Les principaux points à l'ordre du jour seront :

- Rapport financier
- Rapport d'activité
- Travail en atelier
  (selon les activités de mise en marché)
- Élection des administrateurs et des délégués
- Résolutions
- Présentation des Producteurs de bovins du Québec
- **Conférence « Politique bioalimentaire : Un futur pour la production bovine? »**

Le droit de vote étant réservé aux mandataires de l'entreprise, vous devez vous assurer que vous êtes la ou le mandataire de votre entreprise

Comptant sur votre présence.

Robert Trudeau

Robert Trudeau, secrétaire

NOTICE OF MEETING

ANNUAL GENERAL MEETING

The annual general meeting of the Producteurs de bovins de l'Estrie and the annual meeting of the Eastern Townships producers group which will be held:

DATE: MONDAY, **FEBRUARY 11, 2019**

TIME: **9:30 a.m.**

PLACE: **Reception hall**
The Steve L. Elkas Funeral Complex
4230, Bertrand-Fabi, Sherbrooke

8:30 a.m. Registrations

AGENDA

Most important points on the agenda will be :

- Financial report
- Report on the Union's activity
- Group workshops
  (by marketing activities)
- Election of the directors and delegates
- Resolutions
- Presentation by the Producteurs de bovins du Québec
- **Conference « Politique bioalimentaire : What's the future for cattle production? »**

The right to vote being reserved to the company's representatives, you must make sure that you are the representative for your company.

Hoping to see you.

Robert Trudeau

Robert Trudeau, secretary

Ajustements des salaires des travailleurs étrangers temporaires

Valérie Giguère, conseillère à la main-d'œuvre agricole
Centre d'emploi agricole de l'Estrie

Veuillez prendre connaissance de la hausse des salaires minimums établie par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Ces salaires sont applicables pour tous les travailleurs étrangers temporaires. Cependant, nous conseillons fortement aux producteurs agricoles ayant des employés locaux d'ajuster leur salaire en conséquence afin de suivre le marché et d'assurer une équité des conditions de travail.

Culture et production	Salaire horaire depuis le 1er mai 2018	Salaire horaire à partir du 1er janvier 2019
Fruits, légumes, fleurs, serres et pépinières	12,00 $	12,21 $
Arbres de Noël	12,00 $	12,21 $
Gazonnières	12,00 $	12,21 $
Tabac	12,00 $	12,21 $
Volaille	12,00 $	12,21 $
Canard	12,05 $	12,26 $
Chevaline	13,75 $	13,99 $
Ovine	12,68 $	12,90 $
Porcine	12,00 $	12,21 $
Vison	12,00 $	12,21 $
Apiculture : ouvrier	12,00 $	12,21 $
Bovine : ouvrier agricole	13,23 $	13,46 $
Laitière : ouvrier agricole	13,23 $	13,46 $

Pour toutes questions, contactez Valérie Giguère au 819 346-8905, poste 124 ou à vgiguere@upa.qc.ca.



État de la situation des fosses à lisier

Stéphanie Forcier, conseillère à la vie syndicale
Nathalie Gobeil, responsable de l'aménagement



L'automne 2018 a été marqué par des précipitations abondantes de pluie et des accumulations hâtives de neige. Certains producteurs nous ont mentionné que leur fosse à lisier était déjà considérablement remplie puisque les conditions météorologiques n'avaient pas permis l'accès aux champs et qu'avec le sol gelé, il leur était désormais impossible d'aller épandre le fumier.

Ainsi, nous avons pris l'initiative d'envoyer un sondage par courriel afin d'évaluer la situation et de trouver des solutions afin d'éviter le débordement de fosses. Nous souhaitons effectuer un maillage entre ceux craignant un débordement et ceux ayant une fosse vide à mettre à leur disposition. Jusqu'à maintenant, 15 % des 200 répondants anticipent le débordement de leur fosse à lisier.

Le sondage est toujours en cours. N'ayant pu joindre tous les producteurs au moment de son lancement, nous vous invitons à y répondre à l'adresse suivante : https://fr.surveymonkey.com/r/ZJ7LZH9. Nous communiquerons avec les producteurs concernés afin de leur expliquer les éléments importants régissant les ententes de stockage.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer Stéphanie Forcier au 819 346-8905, poste 114 ou Nathalie Gobeil au poste 108.

Vous avez une source de prélèvement d'eau potable sur vos terres? Ceci vous concerne!

Depuis 2001, le Québec a consenti 1,5 milliard de dollars pour la mise aux normes des installations de prélèvement d'eau et des systèmes de traitement. Dans cette foulée, les intentions gouvernementales se tournent maintenant vers le renforcement de la protection des sources elles-mêmes. Pour ce faire, des analyses de vulnérabilité seront effectuées aux abords des sites de prélèvement afin de déceler les risques potentiels et d'y établir des mesures de protection adaptées.

En milieu agricole, la délimitation des aires de protection autour des installations de prélèvement d'eau souterraine ou de surface imposera désormais des exigences, voire des interdictions, à certaines activités, dont l'épandage de matière fertilisante et de pesticides. L'application de ces mesures est susceptible d'entraîner des pertes de revenus récurrentes pour les entreprises agricoles.

Les municipalités seront responsables de l'application du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection. Pour faciliter le déploiement du Règlement, celui-ci est accompagné du programme pour une « Protection accrue des sources d'eau potable », qui permettra de leur assurer un soutien financier en plus d'offrir une compensation aux producteurs agricoles affectés. Le budget prévu pour les pertes de superficie cultivée est de 9 millions de dollars et sera en vigueur jusqu'au 30 novembre 2021.

Enfin, si votre municipalité vous interpelle pour l'édification d'aire de protection en lien avec un site de prélèvement d'eau potable sur vos terres, n'hésitez pas à contacter Nathalie Gobeil, responsable de l'aménagement de l'UPA-Estrie, afin d'en connaître davantage sur vos droits et votre admissibilité. 819 346-8905, poste 108, ou nathaliegobeil@upa.qc.ca.

Coaticook adopte aussi un taux agricole distinct!

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

Cet automne, plusieurs producteurs agricoles ont reçu un avis de leur municipalité indiquant la nouvelle évaluation foncière de leur entreprise à la suite du dépôt du nouveau rôle d'évaluation. Une hausse importante de la valeur des fermes a été constatée, principalement en ce qui a trait à la valeur des terres agricoles variant entre 40 et 50 %.

L'UPA-Estrie, conjointement avec les syndicats locaux a adressé en novembre une lettre aux municipalités qui déposaient un nouveau rôle d'évaluation leur rappelant que la Loi leur permet d'appliquer un taux agricole distinct pour empêcher le déplacement du fardeau fiscal vers le secteur agricole.

Les démarches des producteurs commencent à porter ses fruits.

En plus de Magog et Sherbrooke qui ont reconduit l'application d'un taux agricole distinct, nous avons obtenu un taux agricole distinct à Coaticook. Le taux agricole sera de 5 sous inférieur au taux résidentiel (0,744 $/100 $ d'évaluation contre 0,794 $/100 $ d'évaluation). Cela ne comble pas entièrement le déplacement du fardeau fiscal lié au dépôt du nouveau rôle d'évaluation (50 %), mais c'est tout de même un gain très appréciable.

Les producteurs de lait de l'Estrie

Tournée des secteurs 2019

Mariane Paré, agr., conseillère à la vie syndicale

La tournée annuelle d'information destinée aux producteurs laitiers de la région se poursuit. Encore trois dates sont disponibles. N'hésitez pas à vous présenter à l'une d'elles si vous n'avez pas pu y assister dans votre propre secteur. Notez cependant que vous n'aurez pas le droit de vote.

Secteur	Date	Heure	Endroit
Haut-St-François	30 janvier	9 h 45 à 15 h 30	Salle Communautaire de Dudswell 193, rue Principale Est, Dudswell
Coaticook et Memphrémagog	15 février	9 h 45 à 15 h 30	Pub l'Épervier 80, rue St-Jacques Sud, Coaticook
Des Sources	22 février	9 h 45 à 15 h 30	Le P'tit bonheur de St-Camille Salle Hortense 162, rue Miquelon, Saint-Camille

*N'oubliez pas de réserver votre place pour le dîner au moins 5 jours *avant la date de la rencontre* (obligatoire pour planifier le nombre de repas) auprès de Jasmine Maurice au 819 346-8905, poste 119.*

AGA des Producteurs de lait de l'Estrie

Notez la date de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait de l'Estrie. Une convocation vous parviendra aussi par la poste vers la mi-février.

Date : 4 mars
Lieu : Centre communautaire Richard-Gingras
4503, chemin St-Roch Nord
Sherbrooke (secteur St-Élie)

Inscription dès 9 h 30
Début de l'assemblée à 10 h

Mouvements de personnel au Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec

Martin Larrivée, directeur
Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ)



Après plus de 31 années de loyaux services, Sylvain Dulac a pris une retraite bien méritée le 30 novembre dernier. Il était principalement responsable du transport du bois et de la compilation statistique relative à sa mise en marché.

Sylvain a commencé sa carrière à titre d'ingénieur forestier pour Aménagement forestier et agricole des Sommets. Il s'est ensuite joint à l'équipe du Syndicat des producteurs de bois de la région de Montréal avant d'entrer au SPFSQ en août 1987. Sylvain Dulac a été un témoin privilégié de plusieurs changements profonds dans le milieu forestier depuis son entrée dans la profession.

Grand globe-trotteur, il pourra se consacrer à la découverte de tous les coins de pays qui manquent à sa liste. Ses collègues et les administrateurs le félicitent pour cette belle carrière. Souhaitons-lui une retraite paisible… et occupée en même temps!



André Houle, directeur adjoint et responsable de la mise en marché, a pris en charge tous les dossiers auparavant sous la responsabilité de Sylvain; soit ceux relatifs au transport, aux contingents et à la mise en marché des bois.



Pour compléter l'équipe, Daniel Rousseau a été engagé comme technicien forestier afin de prodiguer des conseils et réaliser des visites terrain aux producteurs, aux entrepreneurs forestiers accrédités ainsi que pour tout ce qui a trait au maintien de la certification forestière.

Ce dernier possède une solide expérience dans le monde forestier et viendra compléter avantageusement l'équipe.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Calendrier des assemblées de secteurs du SPFSQ

Le Granit	**Les Sources**	**Coaticook-Memphrémagog**	**Le Haut-St-François**	**Le Val-St-François**	**Montérégie**
Lundi 25 février École de la Source 1249, rue Principale **Nantes** Inscriptions : 19 h Début : 19 h 30	Mercredi 27 février Centre communautaire 474, rue Principale Salle A **Ham-Nord** Inscriptions : 19 h Début : 19 h 30	Lundi 11 mars Salle L'Épervier 80, rue St-Jacques Sud **Coaticook** Inscriptions : 19 h Début : 19 h 30	Mercredi 13 mars Salle communautaire de Johnville 62, chemin Jordan Hill **Johnville** Inscriptions : 19 h Début : 19 h 30	Lundi 18 mars Hôtel Le Président Salle Jacques-Cartier **Sherbrooke** Inscriptions : 19 h Début : 19 h 30	Mercredi 20 mars Hôtel Castel & Spa Confort 901, rue Principale Salle Boivin **Granby** Inscriptions : 19 h Début : 19 h30

JOURNÉES D'INFORMATION 2018-2019



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), en collaboration avec ses partenaires, vous propose des journées d'information pour parfaire vos compétences.

Journée agro Estrie : grandes cultures — **13 février**
Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sherbrooke

Journée arbres de Noël — **16 février**
Espace 4 saisons, Orford

Production laitière biologique — **19 et 27 février**
Centre municipal, Saint-Sébastien, et Terrasse Wood 2.0, Compton

Trouvez des acheteurs pour vos fruits et légumes! — **26 février**
Bureau du MAPAQ, salle des Cantons, Sherbrooke

Je m'informe et je m'inscris!

www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie (calendrier des événements)

Programme Proximité, volet 2 – Appui aux initiatives individuelles

Vous êtes un producteur agricole ou un transformateur artisan et vous cherchez à développer ou à améliorer votre offre de produits et de services dans les marchés de proximité?

Vous voulez, par exemple :

- réaliser une étude de marché afin de mieux connaître le profil de votre clientèle?
- revoir l'image de marque de votre entreprise?
- concevoir des outils de marketing?
- mettre en œuvre un projet découlant de votre plan de commercialisation?



Vous pouvez bénéficier du soutien financier du volet 2 du Programme Proximité.
Les demandes d'aide financière peuvent dès maintenant être déposées à votre direction régionale du MAPAQ.

Pour information :
www.mapaq.gouv.qc.ca/proximite
Mylène Blanchard
819 820-3001, poste 4369
mylene.blanchard@mapaq.gouv.qc.ca

Québec

Toute l'Estrie est maintenant desservie par le service l'ARTERRE

Lyne Desnoyers, agente régionale L'ARTERRE et conseillère à la vie syndicale

La MRC du Granit a officiellement adhéré au service l'ARTERRE. Jean-Pierre Bellegarde complète donc l'équipe estrienne de huit professionnels chevronnés à l'affût pour vous trouver une relève agricole.

Voici un couple inscrit dans l'ARTERRE qui souhaite se relocaliser en 2019. Avez-vous quelque chose pour eux? Contactez-moi à ldesnoyers@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 136. www.arterre.ca/estrie

Avis de recherche! Producteurs d'oeufs et +

- QUI : Couple dans la trentaine avec compétences complémentaires et entreprise agricole prometteuse.
- QUOI : Ils souhaitent une terre d'au moins 50 acres, avec prairie, boisé, maison, avec ou sans bâtiment agricole.
- POURQUOI : Ils sont en location actuellement, ils veulent relocaliser leur entreprise en démarrage avec quota de poules pondeuses.
- ENTENTE SOUHAITÉE : Achat ou location avec option d'achat.
- LIEU: Dans l'ouest de la MRC Val St-François ou dans le nord de la MRC Memphrémagog

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes (qui n'ont pas de relève identifiée), l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole du Québec. L'approche est tout d'abord confidentielle, ce qui explique que peu d'information sur les candidats soit disponible sur le site public.

Il y a de la fondue pour la relève le 15 février!

Lyne Desnoyers, agente régionale L'ARTERRE et conseillère à la vie syndicale

Le syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE) organise sa soirée-bénéfice annuelle le vendredi 15 février à l'Érablière Magolait située au 1540, Chemin d'Ayer's Cliff à Magog.

Voulez-vous savoir s'il reste des billets? Voulez-vous donner un coup de main au service lors de cette soirée? Contactez Lyne Desnoyers au 819 346-8905, poste 136.

Billet : 60 $ ou 450 $ pour une table de huit personnes.

Psst! Le formulaire pour la bourse est disponible sur : **www.estrie.upa.qc.ca/releve**



Chronique fiscalité

Le temps des RÉER AGROPUR est de retour

Louis-Philippe Perreault, CPA, CA

Saviez-vous que les membres et les membres auxiliaires de la coopérative Agropur peuvent transférer du capital à un RÉER AGROPUR? Après l'analyse de leur situation avec leur comptable, il est possible de le faire en utilisant les formulaires à cet effet disponibles auprès d'Agropur.

Qu'entend-on par « membre auxiliaire »?

- Un conjoint de droit ou de fait d'un particulier membre
- Un associé d'une entité agricole laitière membre
- Un actionnaire d'une entité agricole laitière membre
- Un propriétaire indivis d'une entité agricole laitière membre

Les participants ayant déjà un compte RÉER Agropur doivent retourner les formulaires remplis à leur conseiller coopératif sous deux conditions :

- Aucun changement n'a été apporté depuis la dernière contribution aux éléments suivants : membre auxiliaire, portefeuilles et compte créés en institution financière;
- Les signataires des formulaires sont tous présents au moment de signer les documents.

Les nouveaux participants doivent :

- Communiquer avec votre caisse Desjardins locale pour ouvrir un compte RÉER collectif (parts Agropur) et connaître le coût des honoraires annuels;
- Se procurer les formulaires Agropur, les compléter et les retourner à leur conseiller coopératif.

Pour vous procurer les formulaires Agropur**,** contactez votre conseiller coopératif, visitez la section Capital de l'Extranet des membres ou composez le 1 800 463-7477.

Les documents utiles :

- Le dernier relevé de capital du membre;
- Les derniers relevés de capital du membre auxiliaire.

Les dates importantes :

- **14 février** Date limite de réception des formulaires par le conseiller coopératif
- **31 mars** Date limite d'émission des reçus d'impôt par les institutions financières



Mon itinéraire chez les producteurs

Ghislain Lefebvre, directeur, Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Une grande nouveauté vient d'arriver sur le site Web de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est! Il s'agit de la possibilité pour les utilisateurs de fabriquer un itinéraire de visites chez les producteurs directement sur le site sans avoir à passer par Google Maps.

Le module d'itinéraire permet de choisir chaque destination et ensuite de voir le détail de la route à parcourir. Il est également possible d'envoyer le détail du chemin à son téléphone intelligent et de le consulter directement dans la voiture tout en profitant des décors de la région.

Ce nouveau module du site Web vient s'ajouter au site, déjà très utilisé en période estivale pour trouver les adresses des producteurs. Les utilisateurs peuvent choisir les endroits à visiter à l'aide des 10 différents filtres proposés.

Ainsi, quelqu'un peut se fabriquer un itinéraire à partir du filtre Brasseurs des Cantons, producteurs en autocueillette, marchés publics, Route des vins de l'Estrie ou Cafés de village pour ne nommer que ceux-là. Il est bien sûr possible de tracer un itinéraire à partir de n'importe quelle entreprise en naviguant entre les filtres.



La carte du site a été consultée plus de 3 600 fois dans la dernière année. Il y a fort à parier que les visites augmenteront d'autant grâce à ce nouveau module. Tracez votre itinéraire à partir de la page createursdesaveurs.com/fr/carte-pleine-page-itineraire

Vous voudriez que votre entreprise se joigne aux Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est et puisse aussi apparaître sur la carte? Contactez Annie Plamondon au 819 346-8905, poste 144 ou, à annie@createursdesaveurs.com.

5@7 des Créateurs dès 14 h 30 le 7 février prochain!

Afin de vous offrir les meilleures opportunités pour votre entreprise, les présentations débuteront en réalité à 14 h 30. Plusieurs thèmes seront abordés avant de partager un moment de convivialité entre professionnels.

Date : Le jeudi 7 février
Lieu : Le Refuge des brasseurs, 2155, rue Galt Ouest, Sherbrooke

Horaire :
14 h 30 : Accueil
15 h : Faites-vous partie de l'économie circulaire?
15 h 30 : Le rôle du courtier pour une entreprise
16 h : Échange sur les projets du CIBLE en 2019
16 h 30 : Présentation du Refuge des Brasseurs
17h : 5@7 Réseautage

Jevi
Centre de prévention du suicide - Estrie
120, 11e Avenue Nord, Sherbrooke
Administration : 819 564-7349
www.jevi.qc.ca

SERVICES GRATUITS
offerts aux personnes suicidaires, à leurs proches et aux personnes endeuillées à la suite d'un suicide.

INTERVENTION
sans frais : 1 866 APPELLE (1 866 277-3553)

Êtes-vous intéressés à jouer un rôle dans la réduction des GES?

Vous pourriez recevoir 12 500 $ pour votre projet!

Jacinthe Caron, directrice générale
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Il est reconnu que le milieu agricole peut contribuer à la réduction des gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de certaines pratiques agroenvironnementales. Des modifications aux installations et aux équipements peuvent également réduire la facture énergétique. Afin d'encourager les entreprises de la région à réduire leurs émissions de GES, la Fondation estrienne en environnement propose le programme GEST qui offre deux bourses de 12 500 $ et 5 accompagnements par des experts pour mettre en œuvre un projet qui réduit les GES tout en participant aux changements de comportements. Les candidats intéressés ont jusqu'au **8 mars** pour présenter leur idée en 500 mots.

En Estrie, la ferme Croque-Saisons présente un exemple plutôt éloquent en matière de réduction des GES émis par son entreprise. Les propriétaires ont choisi de chauffer leur serre au bois, ont converti leur tracteur-sarcleur vers l'électrique et ont adopté les engrais verts et autres couvre-sols dans la rotation de leurs cultures afin de capter le carbone présent dans l'air. La ferme présente ses actions sur croque-saisons.com, à la section Environnement.

La conversion des systèmes de chauffage des serres fait beaucoup d'adeptes, mais l'investissement s'avère important. C'est pourquoi il vaut mieux commencer par un diagnostic d'efficacité énergétique avant d'entreprendre des actions d'économie d'énergie. C'est ce qu'ont fait plusieurs fermes de Saint-Camille, en faisant appel à l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME). L'AQME offre gratuitement des diagnostics énergétiques. La plateforme Phare présente aussi quelques projets de conversion de chauffage et plusieurs initiatives québécoises de réduction des GES sur le site phareclimat.com.

Le programme GEST vise à la fois la réduction des GES et la sensibilisation. Ainsi, une ferme qui modifie ses pratiques pour réduire sa production globale de GES et qui propose un site de démonstration pour inciter d'autres fermes à l'imiter a de fortes chances d'attirer l'œil du jury!

Pour participer, complétez le formulaire d'ici le 8 mars sur le site *FondationFee.ca*, à l'onglet Programme GEST.

Pour discuter de vos projets, communiquez avec Jacinthe Caron au 819 821-4357 ou à cree@environnementestrie.ca.

Les Agricultrices… Unies pour faire entendre notre voix

Yolande Lemire, présidente
Agricultrices de l'Estrie

À la lecture de ces lignes, notre assemblée générale annuelle aura eu lieu. Notre rapport d'activités confirme de plus en plus en plus notre présence auprès de l'Union des producteurs agricoles. Par contre, tout n'est pas gagné. Il nous faut poursuivre nos démarches et notre action auprès des femmes en agriculture.

Ainsi, le conseil d'administration propose d'explorer plus amplement tout l'aspect entrepreneurial de notre profession; aptitudes, leadership, communications, management, marketing, etc. Ce thème est en lien direct avec notre mission de valoriser toutes les femmes œuvrant en milieu agricole et forestier, soutenir le développement de leurs capacités entrepreneuriales individuelles et collectives et reconnaitre leur contribution économique. Nous vous invitons à suivre notre page Facebook Agricultrices de l'Estrie afin de ne rien manquer.

De plus, pour nous rapprocher de vous, nous avons décidé de tenir les réunions du conseil d'administration dans les différentes MRC de l'Estrie; directement à la résidence de l'administratrice du secteur. Vous êtes invitée à vous joindre à nous comme observatrice, afin de vous sensibiliser au fonctionnement.

Inscrivez-vous sans tarder!

Journée agro Estrie – grandes cultures

Le 13 février 2019

Danielle Giroux, directrice générale
Club agroenvironnemental de l'Estrie

La Journée **conservation des ressources**, un rendez-vous annuel incontournable dans la région depuis 17 ans, vous revient le 13 février sous l'appellation Journée agro Estrie : grandes cultures. La formule reste semblable. Nous avons pris soin de vous préparer une programmation variée, originale et digne d'intérêt qui vaudra le déplacement et saura répondre à vos besoins.

Des conférences d'intérêt

Connaissez-vous bien les avantages de faire de la **rotation des cultures**? Une présentation portera sur leurs effets positifs sur les maladies, les insectes et les mauvaises herbes, de même que sur l'effet de l'application de glyphosate avant le semis.

Avez-vous entendu parler du **seigle d'automne hybride** et vous aimeriez en connaître davantage sur son potentiel agronomique? Vous aurez la chance de découvrir diverses variétés et les résultats obtenus à la suite des essais menés dans diverses régions du Québec.

Aimeriez-vous savoir comment **évaluer le potentiel économique** de diverses rotations culturales et la rentabilité de certains investissements dans des améliorations foncières telles que le drainage ou le nivellement? Vous pourrez prendre connaissance des outils pouvant vous appuyer dans cette quête d'information.

Vous aurez également la chance d'entendre des conseillers du Club agroenvironnemental de l'Estrie vous dévoiler des **bons coups** qui pourraient vous être profitables.

Une table ronde, une travailleuse de rang et une conteuse…

Vous pourrez échanger avec des producteurs et des conseillers sur les **cultures de couverture** à l'aide d'un exemple de projet réalisé par la MRC des Sources. De plus, puisque votre santé nous tient à cœur, nous avons invité **la travailleuse de rang** pour qu'elle vous parle de l'importance de prendre soin de vous. Finalement, une conteuse vous divertira avec un **conte agricole**!

Vous pourrez profiter d'un buffet chaud servi au dîner, dans un moment d'échange avec des producteurs, des conseillers et d'autres partenaires.

Kiosques à visiter!
Tirage de prix de présence!

Lieu : 2000, rue du Collège, Sherbrooke (secteur Lennoxville) J1M 0C8
Horaire complet : www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie (calendrier des événements)
Inscription obligatoire : 40 $ membre du Club agro; 50 $ non-membre. Taxes et dîner compris.
Date limite d'inscription : 8 février (après cette date, le dîner n'est pas garanti)
Inscription en ligne : www.lepointdevente.com/billets/journéeagroetrie
Inscription par la poste et information : Amélia Bourbonnais, 819 820-8620, poste 21, ou abourbonnais@cae-estrie.com

La Journée agro Estrie – grandes cultures est une initiative du Club agroenvironnemental de l'Estrie et est organisé en étroite collaboration avec les Producteurs de grains de l'Estrie et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



VOUS ÊTES PRODUCTEURS AGRICOLES ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES VOUS INTERPELLENT ?

Venez en apprendre plus sur le climat attendu pour l'Estrie à l'horizon 2050, sur les mesures d'adaptation à privilégier et les outils pouvant vous aider.

LE 6 FÉVRIER

PUB l'ÉPERVIER, 80, rue Saint-Jacques Sud, Coaticook

Réservez votre place avant le 30 janvier 2019

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9 h	Accueil des participants
9 h 15 - 12 h	Atelier Agriclimat

- Le climat attendu pour 2050, ainsi que les conséquences pour l'agriculture.
- Échange sur les moyens à prendre pour s'adapter aux changements climatiques

12 h - 13h	Dîner offert sur place
13 h - 15 h 30	Présentation des programmes d'appui financier en lien avec l'efficacité énergétique, par Éric Le Couédic de l'AQME Présentation des programmes du MAPAQ Présentation des services du Club agroenvironnemental de l'Estrie

POUR VOUS INSCRIRE

Contactez Michelle Primeau au 819 346-8905, poste 150 ou au estrie@upa.qc.ca